

SARL ATM ASSURANCES

Courtage en Assurances

Avenue Adam Puskaric

13590 MEYREUIL

ETATS FINANCIERS

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifié conforme à l'original

Le dirigeant

Sommaire

<i>Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>4</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>5</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>8</i>
<i>Amortissements</i>	<i>9</i>
<i>Provisions</i>	<i>10</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>11</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>12</i>

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	51 628	51 628		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	11 891	11 891		
	Autres immobilisations corporelles	308 908	276 026	32 882	11 161
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				200
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	200		200	
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	18 452		18 452	16 654
TOTAL (II)		391 078	339 544	51 534	28 015
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	181 304		181 304	227 939
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	327 713		327 713	230 124
	Autres créances	88 487		88 487	28 377
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	5 282 592		5 282 592	5 567 032
	Charges constatées d'avance	9 094		9 094	6 462
	TOTAL (III)	5 889 191		5 889 191	6 059 934
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 280 269	339 544	5 940 725	6 087 948

(1) dont droit au bail		
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	18 452	16 654
(3) dont créances à plus d'un an		

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 000	5 000
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 429 645	1 281 804
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	198 611	147 841
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 853 256	1 654 645
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 769 860	2 968 456
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	106 000	76 000
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	777 532	1 004 793
	Dettes fiscales et sociales	104 519	113 886
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	88 243	98 737
	Produits constatés d'avance (1)	241 315	171 430
	Total des dettes	4 087 469	4 433 303
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 940 725	6 087 948
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		198 610,83	147 840,87
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 981 469	4 357 303
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 614 500	1 902	1 616 402	1 660 545
	Montant net du chiffre d'affaires	1 614 500	1 902	1 616 402	1 660 545
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				8 490
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			16 242	28 401
	Autres produits			974	58 395
Total des produits d'exploitation (1)				1 633 618	1 755 830
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			434 966	532 141
	Impôts, taxes et versements assimilés			76 555	71 400
	Salaires et traitements			734 540	722 957
	Charges sociales du personnel			193 247	190 692
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			10 817	8 913
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			2 705	18 147
Total des charges d'exploitation (2)				1 452 830	1 544 249
RESULTAT D'EXPLOITATION				180 788	211 581

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		180 788	211 581
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	113 698	11 393
	Total des produits financiers	113 698	11 393
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	29 478	27 196
	Total des charges financières	29 478	27 196
RESULTAT FINANCIER		84 220	(15 803)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		265 008	195 778
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 480	
	Total des produits exceptionnels	1 480	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 644	
	Total des charges exceptionnelles	2 644	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 164)	
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		65 233	47 937
TOTAL DES PRODUITS		1 748 795	1 767 223
TOTAL DES CHARGES		1 550 185	1 619 382
RESULTAT DE L'EXERCICE		198 611	147 841
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		29 328	27 046

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 940 725** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 748 795** euros et un total **charges** de **1 550 185** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **198 611** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs de l'exercice

Aucun fait significatif ne s'est produit durant l'exercice.

Faits significatifs postérieurs à la date de clôture

Aucun fait significatif ne s'est produit postérieurement à l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- § Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Intégration Fiscale

La Société ATM ASSURANCES fait partie d'un groupe formé d'elle-même et de la SC THYALL qui en est la société mère.

Le résultat d'ensemble est soumis au régime de l'intégration fiscale.

La convention d'intégration concernant la répartition de l'impôt sur les sociétés est la suivante :

§ les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiale et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale,

§ les économies d'impôt réalisées par le Groupe liées aux déficits sont conservées chez la société mère, mais sont considérées comme une simple économie de trésorerie,

§ les économies réalisées par le Groupe non liées aux déficits sont également conservées chez la société mère, mais sont constatées en produits ou en charges.

Indemnités de fin de carrière

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 43 651 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2023
- Taux d'actualisation : 3,84 %
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Convention collective : Assurances (cabinet de courtage d'assurances et/ou de réassurances)
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE 2017-2019 - données def

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
 - 64 ans pour la catégorie : Profession intermédiaire
 - 64 ans pour la catégorie : Employé administratif
 - 64 ans pour la catégorie : Cadres
- Progression de salaires
 - 2% Constant pour la catégorie : Profession intermédiaire
 - 2% Constant pour la catégorie : Employé administratif
 - 2% Constant pour la catégorie : Cadres
- Taux de rotation
 - 2 % constant pour la catégorie : Profession intermédiaire
 - 2 % constant pour la catégorie : Employé administratif
 - 2 % constant pour la catégorie : Cadres
- Taux de charges sociales patronales
 - 40 % pour la catégorie : Profession intermédiaire
 - 40 % pour la catégorie : Employé administratif
 - 40 % pour la catégorie : Cadres

La dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	51 628					51 628
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 628					51 628
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	11 891					11 891
	Instal., agencement, aménagement divers	136 499					136 499
	Matériel de transport	19 165		31 918			51 083
	Matériel de bureau, mobilier	120 705		620			121 325
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	288 260		32 538			320 798
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	200			200		
	Autres titres immobilisés				(200)		200
	Prêts et autres immobilisations financières	16 654		1 798			18 452
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16 854		1 798			18 652
TOTAL		356 742		34 336			391 078

--	--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	51 628			51 628
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 628			51 628
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	11 891			11 891
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	127 247	6 064		133 311
	Matériel de transport	19 165	3 790		22 956
	Matériel de bureau, mobilier	118 796	963		119 759
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	277 100	10 817		287 917
TOTAL		328 727	10 817		339 544

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

--

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	18 452	18 452	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	327 713	327 713	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	161	161	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	88 326	88 326	
	Charges constatées d'avances	9 094	9 094	
	TOTAL DES CREANCES	443 746	443 746	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	777 532	777 532		
	Personnel et comptes rattachés	41 670	41 670		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 377	46 377		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 472	16 472		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 769 860	2 769 860		
	Autres dettes	88 243	88 243		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	241 315	241 315		
	TOTAL DES DETTES	3 981 469	3 981 469		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		137 473
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		62 559
Fournisseurs fact. non parv.	62 559	
Dettes fiscales et sociales		74 914
Dettes prov. congés payés	41 670	
Organismes sociaux - charges à	515	
Charges sociales s/ congés	17 880	
Etat charges à payer	2 693	
Taxe sur les salaires à payer	4 779	
Formation continue à payer	7 377	

ATM

SARL au capital de 200 000 €

**Siège social : Côté Village - Avenue Adam Puskaric
13590 MEYREUIL**

RCS AIX EN PROVENCE : 441 989 795

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2023



**Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale Ouest Atlantique**

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL ATM relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL ATM à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SARL ATM à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

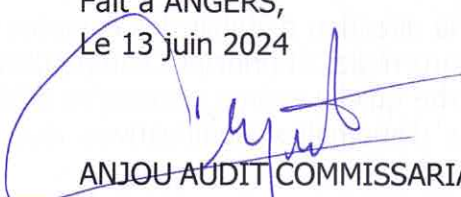
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à ANGERS,
Le 13 juin 2024



ANJOU AUDIT COMMISSARIAT,
Représenté par Charles PRIGENT
Commissaire aux comptes

« Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	51 628	51 628		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	11 891	11 891		
	Autres immobilisations corporelles	308 908	276 026	32 882	11 161
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				200
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	200		200	
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	18 452		18 452	16 654
	TOTAL (II)	391 078	339 544	51 534	28 015
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	181 304		181 304	227 939
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	327 713		327 713	230 124
	Autres créances	88 487		88 487	28 377
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	5 282 592		5 282 592	5 567 032
	Charges constatées d'avance	9 094		9 094	6 462
	TOTAL (III)	5 889 191		5 889 191	6 059 934
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 280 269	339 544	5 940 725	6 087 948

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

18 452

16 654

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 000	5 000
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 429 645	1 281 804
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	198 611	147 841
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 853 256	1 654 645
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 769 860	2 968 456
	Avances et acomptes reçus sur opérations de crédit	106 000	76 000
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	777 532	1 004 793
	Dettes fiscales et sociales	104 519	113 886
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	88 243	98 737
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)	241 315	171 430
	Total des dettes	4 087 469	4 433 303
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 940 725	6 087 948
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	198 610,83	147 840,87
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 981 469	4 357 303
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 614 500	1 902	1 616 402	1 660 545
	Montant net du chiffre d'affaires	1 614 500	1 902	1 616 402	1 660 545
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				8 490
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			16 242	28 401
	Autres produits			974	58 395
	Total des produits d'exploitation (1)			1 633 618	1 755 830
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			434 966	532 141
	Impôts, taxes et versements assimilés			76 555	71 400
	Salaires et traitements			734 540	722 957
	Charges sociales du personnel			193 247	190 692
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			10 817	8 913
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			2 705	18 147
	Total des charges d'exploitation (2)			1 452 830	1 544 249
RESULTAT D'EXPLOITATION				180 788	211 581

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		180 788	211 581
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	113 698	11 393
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	113 698	11 393
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	29 478	27 196
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	29 478	27 196
RESULTAT FINANCIER		84 220	(15 803)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		265 008	195 778
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 480	
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	1 480	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 644	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	2 644	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 164)	
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		65 233	47 937
TOTAL DES PRODUITS		1 748 795	1 767 223
TOTAL DES CHARGES		1 550 185	1 619 382
RESULTAT DE L'EXERCICE		198 611	147 841

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

29 328

27 046

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 940 725 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 748 795 euros** et un total **charges de 1 550 185 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 198 611 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs de l'exercice

Aucun fait significatif ne s'est produit durant l'exercice.

Faits significatifs postérieurs à la date de clôture

Aucun fait significatif ne s'est produit postérieurement à l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- § Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de l'annexe ont été évaluées pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Intégration Fiscale

La Société ATM ASSURANCES fait partie d'un groupe formé d'elle-même et de la SC THYALL qui en est la société mère.

Le résultat d'ensemble est soumis au régime de l'intégration fiscale.

La convention d'intégration concernant la répartition de l'impôt sur les sociétés est la suivante :

§ les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiale et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale,

§ les économies d'impôt réalisées par le Groupe liées aux déficits sont conservées chez la société mère, mais sont considérées comme une simple économie de trésorerie,

§ les économies réalisées par le Groupe non liées aux déficits sont également conservées chez la société mère, mais sont constatées en produits ou en charges.

Indemnités de fin de carrière

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 43 651 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2023
- Taux d'actualisation : 3,84 %
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Convention collective : Assurances (cabinet de courtage d'assurances et/ou de réassurances)
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE 2017-2019 - données def

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
 - 64 ans pour la catégorie : Profession intermédiaire
 - 64 ans pour la catégorie : Employé administratif
 - 64 ans pour la catégorie : Cadres
- Progression de salaires
 - 2% Constant pour la catégorie : Profession intermédiaire
 - 2% Constant pour la catégorie : Employé administratif
 - 2% Constant pour la catégorie : Cadres
- Taux de rotation
 - 2 % constant pour la catégorie : Profession intermédiaire
 - 2 % constant pour la catégorie : Employé administratif
 - 2 % constant pour la catégorie : Cadres
- Taux de charges sociales patronales
 - 40 % pour la catégorie : Profession intermédiaire
 - 40 % pour la catégorie : Employé administratif
 - 40 % pour la catégorie : Cadres

La dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	51 628				51 628
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 628				51 628

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	11 891				11 891
	Instal., agencement, aménagement divers	136 499				136 499
	Matériel de transport	19 165	31 918			51 083
	Matériel de bureau, mobilier	120 705	620			121 325
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	288 260	32 538			320 798

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	200		200		
	Autres titres immobilisés			(200)		200
	Prêts et autres immobilisations financières	16 654	1 798			18 452
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16 854	1 798			18 652

TOTAL	356 742	34 336				391 078
--------------	----------------	---------------	--	--	--	----------------

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	51 628			51 628
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 628			51 628
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	11 891			11 891
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	127 247	6 064		133 311
	Matériel de transport	19 165	3 790		22 956
	Matériel de bureau, mobilier	118 796	963		119 759
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	277 100	10 817		287 917
TOTAL		328 727	10 817		339 544

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT
 Commissaire aux Comptes
 7 rue Rangeard
 49100 ANGERS
 Tél. : 02 41 72 94 90
 anjou.audit@orange.fr

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	18 452	18 452	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	327 713	327 713	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	161	161	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	88 326	88 326	
	Charges constatées d'avances	9 094	9 094	
	TOTAL DES CREANCES	443 746	443 746	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	777 532	777 532		
	Personnel et comptes rattachés	41 670	41 670		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 377	46 377		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 472	16 472		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 769 860	2 769 860		
	Autres dettes	88 243	88 243		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	241 315	241 315		
	TOTAL DES DETTES	3 981 469	3 981 469		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	7 500,00	26,6667	200 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	7 500,00	26,6667	200 000,00

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation**Actif immobilisé**

Avances et acomptes sur immobilisations
Participations
Créances rattachées à des participations
Prêts et autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances et acomptes versés sur commandes
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

Produits financiers

Produits de participations
Autres produits financiers

Charges financières

Charges financières

Autres éléments

2 744 694

29 328

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
	Professions intermédiaires			
	Employés		13	
	Ouvriers			
	TOTAL		17	

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		66 579
Autres créances clients		700
<i>Clients - factures à établir</i>	700	
Autres créances		65 880
<i>Produits à recevoir</i>	161	
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	65 719	

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	200 000				200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 000				5 000
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	20 000				20 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 281 804	147 841			1 429 645
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	147 841	(147 841)		198 611	198 611
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 654 645			198 611	1 853 256

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 654 645

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 654 645

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 198 611

ANJOU AUDIT COMMISSARIAT

Commissaire aux Comptes

7 rue Rangeard

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 72 94 90

anjou.audit@orange.fr